

> info travaux <



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES YVELINES FACILITE ET SÉCURISE VOS DÉPLACEMENTS

Lettre infos travaux n°7 du 27/04/15

7 mai 2015 : modification des circulations liées aux travaux d'aménagement de la RD307 au niveau du quartier de la Tuilerie Bignon

A compter du 7 mai, les travaux d'aménagement de voirie démarrent le long de la RD307 au niveau du hameau de la Tuilerie Bignon. Concentrés dans les premiers temps en accotement nord de la RD307, ces travaux succèdent aux interventions des concessionnaires et vont consister à réaliser une partie des écrans acoustiques, de la future voirie et du passage inférieur du chemin du Golf pour les liaisons douces (piétons, cycles), ainsi qu'un bassin d'assainissement enterré.

Incidence sur la vie locale

> Circulation et accès riverains

A compter du 7 mai :

- La circulation sur la RD 307 au niveau du hameau de la Tuilerie sera basculée pendant la durée des travaux sur une voirie provisoire aménagée quelques mètres au sud de la chaussée existante et sur une largeur réduite.
- Les accès riverains situés en bordure sud de la RD307 se feront sur une voie de desserte provisoire aménagée depuis l'actuelle allée des mares. Pour ces riverains, le service de ramassage des déchets ménagers sera modifié. La collecte des déchets ne pouvant pas s'effectuer directement au niveau de chaque propriété, elle s'effectuera au débouché de la voie de desserte provisoire sur l'allée des mares, les jours habituels. A cet effet, les riverains de la voie de desserte provisoire devront prévoir le déplacement de leur poubelle.
- Les accès riverains (Centre commercial et sociétés du hameau) situés en bordure sud de la RD307 seront maintenus comme actuellement mais sur des aménagements provisoires.

Le chemin de la porte de la Tuilerie, qui devait être définitivement fermé à la circulation à son débouché sur la RD307 à compter de janvier dernier, l'a été courant avril. Depuis lors, la desserte des propriétés riveraines s'effectue par le chemin de la Pièce à Samson.

> Travaux de nuit du 6 au 7 mai 2015

Sur toute la section de RD307 basculée vers le sud, des travaux auront lieu la nuit du 6 au 7 mai pour la pose de la signalisation lourde en bordure de chaussée. Ces travaux effectués sous circulation alternée n'entraîneront pas de gêne sonore conséquente pour les riverains les plus proches de la RD307.

> Cheminement piétons le long de la RD307 dans le hameau de la Tuilerie Bignon

A compter du 7 mai, les circulations piétonnes le long de la RD307 ne seront possibles qu'en accotement sud pour relier le chemin du Golf à l'arrêt de bus « Tuilerie » via l'allée des mares. Dans toute la section du hameau de la Tuilerie Bignon, aucune traversée de la RD307 ne pourra plus s'effectuer en dehors du passage souterrain existant à proximité des arrêts de bus « Tuilerie », situé vers le Golf de Noisy-le-Roi.

> Arrêts de bus de la Tuilerie Bignon

Pour rappel (cf. lettre infos travaux n° 5 du 19/12/14), l'arrêt de bus de la Tuilerie Bignon n'est plus desservi et est reporté à l'arrêt « Tuilerie » situé sur la RD307 vers le Golf de Noisy-le-Roi, jusqu'à l'achèvement des travaux dans le hameau au printemps 2016.

Pendant toute la durée des travaux de l'opération, les lettres d'info travaux vous tiendront informés des restrictions de circulation liées au chantier.

**Le Département des Yvelines vous remercie de votre compréhension
pour la gêne occasionnée par ces travaux.**

Principe de circulation en traversée du Hameau de la Tuilerie-Bignon lié aux travaux de la RD 307

Centre Commercial

Chemin de la Porte de la Tuilerie

Chemin de la Piece à Sanson

société CAMUSAT

Voie provisoire de la RD 307

Chemin du Golf

Chemin du Golf

Allée des Mares

- ➔ Accès riverains
- Emprise du chantier
- Voie provisoire dédiée à la desserte riveraine
- Cheminement piéton le long du chantier

